Agenda

Aujourd'hui, nous en sommes à la conclusion du diagnostic. C'est alors l'occasion de le partager avec l'ensemble des acteurs et habitants des communes du bassin versant de la Vesdre. Ainsi une série de présentations du diagnostic sont prévues. Aussi, des permanences dans les communes du bassin versant auront lieu afin de pouvoir discuter ensemble du diagnostic et de l'enrichir par votre connaissance du territoire mais aussi de votre expérience d'habitant, de travailleur, ... Nous souhaitons pouvoir y ajouter vos réactions et inspirations, points de vue et d'attention, afin d'aborder la prochaine phase du travail, axée sur la définition de scénarios pour imaginer le futur du bassin versant face aux inondations et au changement climatique, mais aussi à un redéveloppement économique et social. Voici le calendrier (qui va se compléter) pour ces différents événements auxquels nous souhaiterions vous voir nombreux :

Présentations publiques du diagnostic

Verviers le 21 Juin de 18h30 à 20h30 Lieu : Salle de conférence Van der Valk Hotel Verviers, Rue de la Station, Verviers.

Eupen le 22 Juin de 18h00 à 20h00 Lieu : Centre culturel Alter Schlachthof, Rotenbergplatz 17, Eupen

Chaudfontaine le 28 Juin de 18 à 20h Lieu: Espace Beaufays - 227, Voie de l'Air Pur à Beaufays, Chaudfontaine.

Permanences publiques du diagnostic

Eupen le 23 Juin de 17h30 à 19h30 le 22 Juin de 18h00 à 20h00 Lieu : Pavillon Ville basse, Scheiblerplatz, Eupen

Trooz le 30 Juin de 17h30 à 19h30 Lieu : Hall des Sports (salle A), Trooz

De nouvelles permanences dans d'autres communes en cours d'organisation, restez attentifs! Prochainement à Limbourg, Chaudfontaine, Verviers, Pépinster, Fléron, ...









Le contexte

À la suite des tragiques inondations de juillet 2021, plusieurs marchés publics ont été lancés par la région wallonne en matière d'aménagement du territoire, dont celui portant sur l'élaboration d'un schéma stratégique du bassin versant de la Vesdre. Celui-ci a pour ambition de réfléchir sur l'ensemble du bassin versant de la Vesdre et ses affluents afin de ne plus subir la situation de juillet 2021, mais aussi d'inscrire ce territoire dans les transitions écologique et socio-économique.

Pour mener à bien ce travail, nous avons constitué une équipe interdisciplinaire autour du Studio Paola Viganò (architecture, urbanisme, paysage) et de l'Université de Liège avec une série importante d'expertises (hydrologie, géologie, biodiversité, climat, économie, ...). Le bureau Yellow Window est consultant sur les aspects communication et participation citoyenne.

Un schéma stratégique, c'est quoi?

Le schéma stratégique a pour objectifs d'envisager le futur du bassin versant pour faire face aux inondations et aux défis que le changement climatique nous impose. Il a aussi pour ambition de se préoccuper de l'avenir du bassin versant en termes de qualité de vie, de biodiversité, de vivre ensemble. La recherche d'opportunités de redéveloppement économique et social est aussi à intégrer pour renforcer ce territoire. Ainsi, le schéma stratégique fixera le cadre dans lequel les projets d'aménagements et les transformations nécessaires du bassin versant de la Vesdre doivent être menés. A ce stade du processus, plusieurs sujets qui ont un impact important sur le projet présentent encore de nombreuses inconnues. Dans l'attente d'analyses et d'informations plus précises, le travail effectué par notre équipe interdisciplinaire doit être considéré comme en évolution, il exprime des potentiels, non pas des décisions ou interdictions.

La méthodologie

Trois étapes afin d'aboutir à une vision partagée sur l'avenir du territoire de la Vesdre :





Un diagnostic pour faire l'état des lieux sur la situation actuelle, après les inondations. Il est la base pour imaginer des stratégies et potentiels pour transformer le territoire et le rendre résilient face aux inondations et au changement climatique.



Vision:



Un schéma stratégique pour fixer le cadre dans lequel les transformations nécessaires du bassin versant de la Vesdre doivent être menées. Il englobe les questions de reconstruction et d'aménagement du territoire, en intégrant les adaptations au changement climatique, les déplacements, l'agriculture, le tourisme, le secteur économique, ...







Propositions d'aménagement et Plan d'actions : Des projets d'aménagements afin d'envisager des interventions sur des lieux stratégiques (confluences, dégâts importants, ...) et donner des priorités dans les actions à mener à court, moyen et long terme.